

75 € par an !

Souriez c'est vous qui payez

Dans un communiqué de presse, le Conseil National de l'Ordre Infirmier (CNOI) annonce que les infirmiers (ières), pour exercer leur métier, devront payer obligatoirement **75€ PAR AN** contre l'avis des conseillers ordinaires de base (élus départementaux) qui demandaient 30 €.

Quel déni de démocratie, la base n'a pas été écoutée comme elle ne le sera jamais sur aucun sujet. Ce pactole de « 36 millions € », soit 450 000 IDE x 75 €, servira à payer quoi ?

→ des magistrats pour des chambres disciplinaires (salariés et libéraux) ;

→ des médecins experts pour juger nos capacités à exercer...

Très loin des préoccupations des IDE aujourd'hui. D'ailleurs à aucun moment le Conseil de l'Ordre ne parle des conditions de travail et de salaires des IDE. Manifestement, ce n'est pas leur problème.

En aucun cas l'Ordre Infirmier(ière) ne constitue une marque de reconnaissance de la profession infirmière par l'Etat. Bien au contraire, il permet à l'Etat de se débarrasser, aux frais des intéressés, de la gestion du fichier ADELI et des diplômes. En effet, l'Etat veut se débarrasser avant la fin de l'année 2009 des missions dévolues aux DDASS et aux DRASS, ces deux institutions étant supprimées dans le cadre de la réforme des services de l'Etat (RGPP).

L'Ordre est inutile, aussi bien à la reconnaissance professionnelle, qu'au respect de la déontologie (déjà définie dans le code de la Santé Publique), qu'à la représentation des personnels (les instances représentatives statutaires sont là pour ça, pourquoi tenter de les contourner ?).

SUD qui a toujours été opposé aux ordres non représentatifs des professions, appelle à la non inscription à cet ordre, de ne pas céder au racket et vous invite à une assemblée générale

ORDRE INFIRMIER :



**ASSEMBLEE GENERALE contre les ORDRES PROFESSIONNELS
(IDE, Kinés, Pédiatres Podologues) avec l'intersyndicale AP-HP
Le mardi 9 juin 2009 de 14h à 17h
Amphi Dupuytren - HOTEL DIEU**